

Correspondant :

Mme Sophie CANARD, Directrice générale
Tél. : 071/26 60 55

Fosses-la-Ville, le 29 septembre 2022

ASSEMBLEE CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE
Conformément à l'article 26bis §5, alinéas 2 et 3 de la Loi organique des CPAS

Est invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le :

Lundi 10 octobre 2022 à 19h00

à Salle Etang, Espace Winson - 1^{er} étage

Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

La Directrice générale,

Sophie CANARD

La Directrice générale du CPAS,

F. GOISSE



Le Bourgmestre,

Gaëtan de BILDERLING

La Présidente,

B. BOUFFIOUX

ORDRE DU JOUR

- Rapport annuel sur les synergies, suppression des doubles emplois ou chevauchement d'activités - année 2022**
Comme prévu par la législation, les conseils conjoints Ville et CPAS sont invités à remettre un avis sur le rapport annuel des synergies. Ce rapport reprend l'ensemble des synergies existantes et à développer entre les 2 institutions.
- Evaluation des projets 2022 du CPAS et projections 2023**
Le CPAS présente l'évaluation des projets menés en 2022 et ses projections pour 2023.

*Les dossiers repris dans le présent ordre du jour
sont transmis aux conseillers via la plateforme qui leur est réservée.
Les conseillers peuvent également les consulter
sur simple rendez-vous auprès de la Directrice générale.*

